

Affiché le : 23/09/2022.

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon, Président du conseil d'exploitation de la régie des thermes de Luchon, informe ses administrés que la prochaine séance du conseil d'exploitation de la régie des thermes de Luchon aura lieu le 29 septembre 2022 à 19 h 30, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon**, séance non publique (non retransmise).

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance du 11 août 2022.
2. Régularisation des procès-verbaux :

2021 :

- Séance du 11 juin
- Séance du 30 août
- Séance du 15 octobre
- Séance du 29 novembre
- Séance du 22 décembre
- Séance du 23 décembre

2022 :

- Séance du 20 janvier
- Séance du 11 février
- Séance du 8 avril
- Séance du 21 avril

Finances

3. Avis relatif à la décision modificative n° 1 du budget des thermes.
4. Avis relatif à la décision relative au remboursement au C.C.A.S. des salaires LFBE des mois de janvier et février sur le budget des Thermes.
5. Avis relatif à la décision relative au paiement des charges sociales LFBE de janvier et février 2022 par le budget des Thermes.
6. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 21 septembre 2022,

Pour Le Maire, Président, *empêché*
Eric AZEMAR.



*Gilles
Tonio
1er Adjoint*